

Le président

Strasbourg, le 3 octobre 2010

**Lettre à Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Solidarités Actives  
Monsieur Marc-Philippe DAUBRESSE**

Monsieur le Ministre,

L'UÉS Union Élargie des Seniors, le parti politique des seniors, a dans le cadre de ses nombreuses réunions à travers la France, fait le constat d'un manque flagrant de perspectives d'avenir pour nos jeunes concitoyens.

En effet, 120 000 jeunes sortent chaque année du circuit scolaire sans diplômes donc sans réelles perspectives d'avenir.

Les parents et grands parents sont très inquiets de ce manque de perspectives pour les jeunes générations.

**Nous souhaitons apporter au débat, notre projet de création d'un service citoyen mixte et obligatoire à partir de 16 ans.**

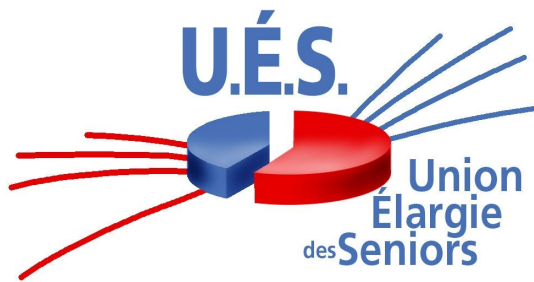
Notre démarche est une action publique constructive, sérieuse et absolument pas partisane. Nous avons travaillé ce dossier dans différentes régions sachant que notre objectif est d'apporter notre pierre à l'édifice et ainsi d'améliorer la vie dans la cité.

Nous sollicitons un entretien avec vous Monsieur le Ministre afin de pouvoir vous exposer nos propositions.

Dans l'attente de votre réponse que nous espérons positive, veuillez accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

**Président National de l'U. É. S.**

**Claude Weber**



## ***Le Plaidoyer de l'UÉS pour un service citoyen mixte & obligatoire***

Depuis des mois, le débat politique en France tourne autour du problème de **l'Identité Nationale**.

Tous les partis politiques, tous les « ténors » de la politique y sont allés de leur avis, voulu pertinent, sur la question : quels sont les pré-requis pour pouvoir être considéré comme un bon citoyen français.

L'objectif initial de ce débat, s'il peut être considéré comme noble et justifié, se heurte cependant à des obstacles importants liés à nos sociétés occidentales et donc à notre pays où :

- l'individualisme ( le MOI ) est une très forte tendance dans la société,
- l'égoïsme catégoriel ( le NOUS ) s'affirme comme une référence dans le dialogue social et entraîne l'exclusion au sens le plus large du terme.
- l'amoralisme se généralise et pose le problème des valeurs de référence.

Nous pensons que le débat sur la citoyenneté n'a pas de sens tant que ces fléaux ne seront pas en voie de guérison !

C'est pourquoi nous proposons la création d'un **Service Citoyen Mixte & Obligatoire**.

Ce service intergénérationnel devra concerner toute personne de plus de 16 ans (homme et femme) de nationalité française ou vivant sur le territoire national depuis au moins un an.

Il sera d'une durée minimale de 6 mois incluant une phase initiale de formation et sera rémunéré (600€/mois).

Les activités proposées dans le cadre du service citoyen tiendront compte des compétences et souhaits de chacun ; elles pourront avoir lieu dans les structures associatives, publiques nationales voire internationales, les collectivités territoriales, les écoles, les universités, les entreprises de l'économie solidaire, les hôpitaux et bien sûr, **toutes les structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées**.

En considérant que la Nation prend en charge chaque individu depuis sa naissance ou son arrivée sur le territoire national jusqu'à son entrée dans le monde du travail, nous disons que le service citoyen mixte et obligatoire n'est qu'un juste retour sur investissement pour la communauté nationale.

Quels sont les avantages pour notre société inhérents au service citoyen mixte et obligatoire :

1) **Pour les plus jeunes :**

- ∅ il fait gagner en maturité en valorisant l'impact de l'action et la prise de recul face à la fatalité,
- ∅ il favorise la mixité sociale, le travail en équipe et le gain de compétences nouvelles par la réalisation d'actions concrètes,
- ∅ il permet une prise de conscience de la société et de son mode de fonctionnement avec ses droits mais aussi ses devoirs,
- ∅ il peut déboucher sur des orientations ou réorientations professionnelles et aboutir à de véritables projets de vie,

2) **Pour les moins jeunes :**

- ∅ il valorise les acquis de l'expérience et leur transmission aux plus jeunes ou aux moins compétents,
- ∅ il permet de gagner des annuités pour la retraite dans le cas d'une carrière incomplète,
- ∅ il permet la réalisation de projets complexes en encadrant des équipes multidisciplinaires aux compétences variées,
- ∅ il favorise la transmission de valeurs comme le respect de l'Autre, le sens du partage, la prise de recul, ...

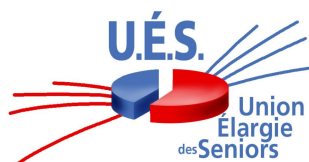
Nous considérons que notre projet, loin de résoudre tous les problèmes de notre pays, permettra à une majorité de nos concitoyens jeunes ou moins jeunes, de mieux se situer dans notre société en ayant été utile aux autres ainsi qu'à eux-mêmes. Par ailleurs, les structures d'accueil bénéficieront du dynamisme et de la capacité d'innovation des plus jeunes et de l'expérience des plus âgés. La collectivité en général sera bénéficiaire en raison des missions d'intérêt général portées par le projet.

Le projet de service citoyen mixte et obligatoire devra être un pas de plus dans le généreux dispositif de Martin HIRSCH, en concernant la totalité d'une tranche d'âge ( 700 à 800 000 personnes ) et non 10 000 jeunes qui devraient bénéficier du service civique volontaire à partir de 2010.

En 2005 une pétition du journal « la vie » en faveur d'un « service civique obligatoire », a recueilli 10 000 signatures dont 400 parlementaires de droite comme de gauche. D'autres enquêtes ou sondages ont montré qu'une majorité des jeunes interrogés était favorable à un service « civique » obligatoire.

Les dirigeants de notre pays manquent-ils à ce point de courage politique pour bloquer la mise en œuvre d'un service citoyen obligatoire faisant consensus chez une grande partie de leurs électeurs au profit d'un discours lénifiant sur l'identité nationale ?

***Claude WEBER, Président National de l'Union Élargie des Seniors***



## **Lettre ouverte aux Députés et Sénateurs concernant le projet de Réforme de la Retraite**

Mesdames et Messieurs,

En septembre vous serez amenés à vous prononcer sur le projet gouvernemental de réforme des retraites.

L'UES, Union Elargie des Seniors, tient à vous faire part de ses remarques et propositions concernant l'avenir de l'ensemble de nos concitoyens.

Depuis 2006 notre parti politique prône la nécessité d'une réforme en profondeur du système de retraite français. Nous ne pouvons donc qu'adhérer à la volonté du gouvernement de s'attaquer à un projet de société majeur pour notre pays. Toutefois, en son état actuel, le projet est très incomplet et loin de régler à moyen et long terme l'ensemble des problèmes qui se posent.

C'est pourquoi l'UES propose la création d'un **Régime Universel de Retraite et de Solidarité Nationale** incluant deux branches, la retraite et la dépendance.

### **Notre proposition en quelques points :**

- ∅ A partir du 1er janvier 2012, tous les régimes de retraite, y compris les régimes spéciaux et ceux des parlementaires, doivent être intégrés dans un seul et unique régime UNIVERSEL.
- ∅ Les taux des cotisations et le niveau des droits doivent être égaux et proportionnels aux salaires.
- ∅ Ce régime doit être un régime par points, ce qui permet, en jouant sur le salaire de référence, de prendre en compte la pénibilité physique au travail.
- ∅ Ce régime par points laisse le libre choix de l'âge de départ à la retraite. Il n'est donc pas nécessaire de reculer l'âge légal de départ, ceux qui souhaitent continuer leur activité, continuent à acquérir des points générateurs de droits.
- ∅ Avant 2012, tout doit être mis en œuvre pour que les seniors ne soient plus victimes des licenciements (**bien avant l'âge légal de la retraite**) et que les 18-25 ans puissent rentrer dans les systèmes cotisants dès leur premier emploi.

### **SOLIDARITE NATIONALE :**

- ∅ Tous les revenus, ceux du travail, mais également ceux de la spéculation financière, les stock-options, les bénéfices des entreprises, sans oublier ceux générés par les outils et technologies qui ont pour conséquences des suppressions d'emploi...etc., **TOUS LES REVENUS** (hormis le livret A qui doit rester non imposable jusqu'à la limite actuelle de 15 300€) doivent contribuer au financement de ce régime.

Mesdames et messieurs les députés et sénateurs, votre position au moment du vote de la réforme des retraites sera d'autant plus crédible aux yeux de vos électeurs que vous défendrez au préalable l'arrêt, dès 2012, pour tout nouveau salarié, de tous les régimes spéciaux y compris le **vôtre**.

Par votre statut vous bénéficiez d'avantages que vos électeurs ne comprennent ni n'admettent : retraite de 1500€ après un seul mandat de 6 ans, retraite à taux plein après 22 ans de cotisation, pension de réversion de 66%,...!

Soyez tous valeur d'exemple avant de voter une loi qui ne concernera majoritairement que les salariés les plus modestes

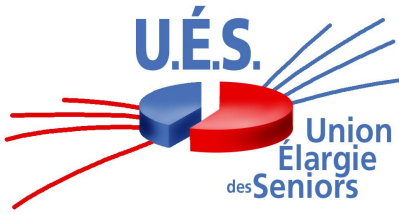
Voilà en quelques lignes les propositions et recommandations de l'UES. Nous sommes à votre entière disposition pour en discuter.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

**Claude WEBER**

**Président National de l'UES**

Contacts : [contact@union-elargie-seniors.fr](mailto:contact@union-elargie-seniors.fr) - téléphone national : 0975 67 69 79



**Claude Weber Président National de l'UÉS Union Élargie des Seniors**

## **LA REFORME DES RETRAITES :**

### **La création d'un Régime universel de retraite et de solidarité nationale**

#### **Préambule**

L'UÉS, mouvement politique dédié aux seniors et futurs seniors s'engage pour une réforme des retraites devenue indispensable.

Les discussions actuelles portent essentiellement sur l'âge de départ à la retraite et le nombre d'années de cotisations. Ces points sont importants mais ils ne doivent pas occulter la nécessité impérieuse d'intégrer, les régimes spéciaux ainsi que ceux du secteur public et ceux du secteur privé, dans un seul régime de retraite.

Actuellement 60% des personnes qui font valoir leurs droits à 60 ans ne sont plus en activité (plans sociaux, préretraite, chômage, licenciement, invalidité, ...). Dans l'optique d'un report de l'âge du départ à la retraite à 62 ou 63 ans, les charges seront transférées vers l'assurance chômage et le problème du financement des retraites ne sera pas réglé pour autant. En effet, le transfert d'un déficit du poste financement de la retraite vers un poste financement du chômage ne règlera en rien le problème de notre pays.

En tout état de cause, il ne faut pas perdre de vue que toute réforme, pour être acceptée, doit être juste et solidaire. Il faut donc éviter le piège voulant que la solution passe uniquement par une ponction financière des plus riches, mais demander à chacun de participer en fonction de ses ressources et de tous ses revenus.

#### **Les propositions de l'UÉS :**

#### **1) Création d'un régime universel de retraite et de solidarité nationale incluant 2 branches ;**

- La retraite et la dépendance

Ce régime concernera l'ensemble des salariés du public et du privé, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, les professions libérales, ... soit l'ensemble du monde du travail.

#### **2) Le financement de ce régime de retraite devra être assuré par :**

- l'ensemble des produits financiers (sauf ceux du livret A qui doit rester non imposable jusqu'à la limite actuelle qui est de 15 300€), les stock-options, prélèvement sur tous les revenus et profits bancaires, réduction drastique des niches fiscales, les retraites dites « chapeau », etc.
- l'ensemble des revenus du travail y compris les heures supplémentaires, la participation et l'intéressement.
- les revenus générés par les gains de productivité liés au développement des nouvelles technologies dans l'entreprise, la mécanisation ne générant pas de cotisations sociales.

#### **3) L'emploi, les possibilités d'embauche sont énormes dans le domaine de l'aide aux personnes âgées et dépendantes.**

L'UÉS propose l'embauche de 400 000 emplois sur 2 ans. Chaque tranche de 100 000 de ces emplois permettra un financement annuel de 2 milliards d'€ par les cotisations salariales et patronales pour les régimes de retraites, sachant que le domaine industriel perd 1000 emplois par jour.

**4) Régimes complémentaires** : tous les salariés devront bénéficier de ce régime.

**5) La solidarité nationale doit devenir le pivot majeur du financement de la dépendance.**

La réforme que nous proposons devrait prendre effet à partir de 2012 de manière à laisser aux partenaires sociaux et au gouvernement le temps de préparer ce changement majeur en France.

Il faut impérativement assurer l'équilibre financier à moyen et long terme de notre système de retraite et mettre tous nos concitoyens à égalité de traitement devant la retraite.

Dans le cadre d'une réforme réaliste du système des retraites, plusieurs paramètres doivent être pris en compte, tels que : un âge minimal, avec un nombre d'années de cotisation, (par exemple un départ à la retraite à 60 ans, avec la possibilité de travailler plus longtemps si on le désire).

L'âge de départ à la retraite et la durée de cotisation sont donc des points importants mais insuffisants. L'équilibre financier passera par la diminution nécessaire du chômage.

### **Conclusion**

Pour que cette réforme indispensable soit juste et admise par tous, elle devra être le fruit d'un dialogue constructif entre les partenaires sociaux salariés et patronaux ainsi que de courage politique et syndical.

Il est prioritaire d'unifier l'ensemble des régimes de retraite afin d'obtenir une mise à plat du système dans l'intérêt de tous afin de permettre à chaque futur retraité, autour d'un régime unique à un taux de cotisation unique, de bénéficier enfin des mêmes droits.

Pour une réforme de la retraite reconnue comme indispensable par tous les citoyens, la France ne mérite pas cette démarche actuelle, partisane et stérile, où la majorité de nos élus actuels et futurs, ne vise que leur propre intérêt électoraliste.

Pour l'UÉS, le bon sens et la sagesse devant une situation dramatique à court terme, devraient amener l'ensemble des responsables politiques à se mettre autour d'une même table afin de trouver la solution attendue par les seniors et futurs seniors.

Assurer une retraite correcte à tous est un devoir pour l'état tout en pérennisant la solidarité intergénérationnelle.

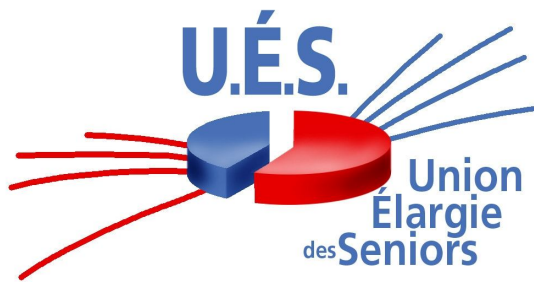
Il s'agit d'un enjeu économique majeur pour la France face aux défis européens, voire mondiaux.

L'UÉS est prête !

**Contacts : Téléphone (numéro non surtaxé) 0975 67 69 79 ou 06 88 80 10 85**

**Courrier postal UES BP 37036 – 67037 STRASBOURG cedex**

**Adresse courriel : [contact@union-elargie-seniors.fr](mailto:contact@union-elargie-seniors.fr)**



Strasbourg, le 19 février 2010

## **Plaidoyer pour un service citoyen mixte & obligatoire**

Depuis des semaines, le débat politique en France tourne autour du problème de l'**Identité Nationale**. Tous les partis politiques, tous les « ténors » de la politique y sont allés de leur avis, voulu pertinent, sur la question : quels sont les pré-requis pour pouvoir être considéré comme un bon citoyen français.

L'objectif initial de ce débat, s'il peut être considéré comme noble et justifié, se heurte cependant à des obstacles importants liés à nos sociétés occidentales et donc à notre pays où :

- l'individualisme ( le MOI ) est une très forte tendance dans la société,
- l'égoïsme catégoriel ( le NOUS ) s'affirme comme une référence dans le dialogue social et entraîne l'exclusion au sens le plus large du terme.
- l'amoralisme se généralise et pose le problème des valeurs de référence.

Nous pensons que le débat sur la citoyenneté n'a pas de sens tant que ces fléaux ne seront pas en voie de guérison !

C'est pourquoi nous proposons la création d'un **Service Citoyen Mixte & Obligatoire**.

Ce service intergénérationnel devra concerner toute personne de plus de 16 ans (homme et femme) de nationalité française ou vivant sur le territoire national depuis au moins un an. Pourront être exemptés les hommes nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1979 ayant effectué leur service militaire ainsi que les mères de famille ayant 3 enfants. Il sera d'une durée minimale de 6 mois incluant une phase initiale de formation et sera rémunéré ( 500 - 600€/mois ). Les activités proposées dans le cadre du service citoyen tiendront compte des compétences et souhaits de chacun ; elles pourront avoir lieu dans les structures associatives, publiques nationales voire internationales, les collectivités territoriales, les écoles, les universités, les entreprises de l'économie solidaire, les hôpitaux et bien sûr, toutes les structures d'accueil pour personnes âgées.

En considérant que la Nation prend en charge chaque individu depuis sa naissance ou son arrivée sur le territoire national jusqu'à son entrée dans le monde du travail, nous disons que le service citoyen mixte et obligatoire n'est qu'un juste retour sur investissement pour la communauté nationale.

Quels sont les avantages pour notre société inhérents au service citoyen mixte et obligatoire :

**3) Pour les plus jeunes :**

- ∅ il fait gagner en maturité en valorisant l'impact de l'action et la prise de recul face à la fatalité,
- ∅ il favorise la mixité sociale, le travail en équipe et le gain de compétences nouvelles par la réalisation d'actions concrètes,
- ∅ il permet une prise de conscience de la société et de son mode de fonctionnement avec ses droits mais aussi ses devoirs,
- ∅ il peut déboucher sur des orientations ou réorientations professionnelles et aboutir à de véritables projets de vie,

**4) Pour les moins jeunes :**

- ∅ il valorise les acquis de l'expérience et leur transmission aux plus jeunes ou aux moins compétents,
- ∅ il permet de gagner des annuités pour la retraite dans le cas d'une carrière incomplète,
- ∅ il permet la réalisation de projets complexes en encadrant des équipes multidisciplinaires aux compétences variées,
- ∅ il favorise la transmission de valeurs comme le respect de l'Autre, le sens du partage, la prise de recul, ...

Nous considérons que notre projet, loin de résoudre tous les problèmes de notre pays, permettra à une majorité de nos concitoyens jeunes ou moins jeunes, de mieux se situer dans notre société en ayant été utile aux autres ainsi qu'à eux-mêmes. Par ailleurs, les structures d'accueil bénéficieront du dynamisme et de la capacité d'innovation des plus jeunes et de l'expérience des plus âgés. La collectivité en général sera bénéficiaire en raison des missions d'intérêt général portées par le projet.

Le projet de service citoyen mixte et obligatoire devra être un pas de plus dans le généreux dispositif de Martin HIRSCH ( Haut Commissaire aux Solidarités Actives et à la Jeunesse ) en concernant la totalité d'une tranche d'âge ( 700 à 800 000 personnes ) et non 75 000 jeunes qui devraient en bénéficier en 2015.

En 2005 l'hebdomadaire La Vie a lancé une pétition en faveur d'un « service civique obligatoire », il a recueilli 10 000 signatures dont 400 parlementaires de droite comme de gauche. D'autres enquêtes ou sondages ont montré qu'une

majorité des jeunes interrogés était favorable à un service « civique » obligatoire.

Les dirigeants de notre pays manquent-ils à ce point de courage politique pour bloquer la mise en œuvre d'un service citoyen obligatoire faisant consensus chez une grande partie de leurs électeurs au profit d'un discours lénifiant sur l'identité nationale ?

L'UES mettra en œuvre toutes les actions favorisant la création du **Service Citoyen Mixte & Obligatoire** tant auprès des élus que de nos concitoyens.

***Claude WEBER***

***Président National de l'Union Elargie des Seniors***

Contacts : [president@union-elargie-seniors.fr](mailto:president@union-elargie-seniors.fr) – Téléphone : 0975 67 69 79